

**Dialogue structuré OSC-AL visant à renforcer la mise en œuvre du plan d'action de l'UE sur
l'égalité entre les hommes et les femmes et l'émancipation des femmes dans le cadre de l'action
extérieure 2021-2025 (GAP III)**

Réunion mondiale en ligne
25 novembre 2021

Table des matières

Résumé	2
Rapport détaillé	3
Contexte et méthodologie	3
Mot de bienvenue et ouverture	4
Plans nationaux de mise en œuvre du GAP III (CLIPs)	5
Résumé des discussions des groupes thématiques	6
Observations finales	8
Annexe I: Discussion thématiques détaillées de groupes	8
Partenariat et dialogue inclusifs	8
Travailler ensemble au niveau local	10
Promotion de la gouvernance démocratique et de la participation civique	11
Communication, suivi et rapports	13
Femmes, paix et sécurité (WPS)	14
Annexe II: Organisations des participants	17

Le plan d'action de l'UE sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'émancipation des femmes dans l'action extérieure 2021-2025 (GAP III) vise à accélérer les progrès en matière d'autonomisation des femmes et des filles et à garantir les progrès en matière d'égalité entre les hommes et les femmes. Le GAP III vise à garantir l'inclusion des partenaires de la société civile et des autorités locales tout au long de la mise en œuvre, en particulier au niveau des pays partenaires. Dans cette optique, la Commission européenne et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) ont organisé le premier dialogue structuré annuel avec la société civile et les partenaires des collectivités locales. Organisée par le Forum politique sur le développement, l'événement s'est tenu le 25 novembre 2021, coïncidant avec le premier anniversaire de l'adoption du GAP III.

L'événement a d'abord présenté la raison d'être et les objectifs de l'ordre du jour du GAP III et présenté des exemples de mise en œuvre au niveau des pays (section III), puis s'est déplacé dans des groupes de discussion pour examiner plus spécifiquement les thèmes suivants: partenariat et dialogue inclusifs; travailler ensemble au niveau local; promouvoir la gouvernance démocratique et la participation civique; la communication, le suivi et l'établissement de rapports; et les femmes, paix et sécurité (section IV et annexe I). Après avoir entendu les comptes rendus des groupes (section V), le commissaire Urpilainen a clôturé l'événement (section VI).

Les participants ont fait les observations suivantes en ce qui concerne les plans de mise en œuvre au niveau national du GAP III (CLIPs):

- Bonnes pratiques dans la préparation des CLIPs: l'importance de fonder les plans sur une analyse solide de l'égalité entre les genres (en particulier, les profils par pays de genre); aligner les plans sur les initiatives et les opportunités en cours (par exemple, programmation régionale de l'UE, programmes des Nations unies ou stratégies gouvernementales); et mener des processus de consultation participative avec les parties prenantes, en particulier avec les organisations qui défendent les droits des femmes et les organisations de jeunesse.
- Quelques points forts des CLIPs discutés: la propriété et le partenariat; les efforts visant à intégrer l'égalité entre les genres dans tous les domaines d'action et de programme, en tenant compte de la diversité des points de vue des différentes réalités culturelles; et une approche intersectionnelle.
- Ce qui est nécessaire pour réussir la mise en œuvre des CLIPs: engagement des responsables politiques, des décideurs politiques (et des donateurs) et que les organisations de la société civile poursuivent leurs travaux sur l'égalité des genres; l'adaptation et la mise à jour des procédures de l'UE (modèles, indicateurs, etc.) afin de suivre les progrès accomplis en vue d'atteindre le seuil de 85 % de ciblage de l'égalité entre les genres dans tous les programmes; soutien institutionnel et à long terme aux organisations de la société civile (OSC), aux organisations de femmes, aux défenseurs des droits de l'homme et aux femmes artisans de la paix, en accordant une attention particulière à la mise en place d'un environnement favorable, et qu'une approche de transformation de l'égalité entre les hommes et les femmes soit adoptée pour changer les normes et les attitudes sociales.

Au cours des discussions thématiques, les participants ont adressé à l'UE les recommandations suivantes:

- Reconnaître que le changement systémique nécessite des changements dans les normes sociales, la dynamique du pouvoir et les structures.
- Soutenir les liens entre les organisations nationales, régionales et locales en matière de consultation et de mise en œuvre, et rendre compte de ce qui est fait avec les résultats des consultations.
- Se préparer et tenir compte des diversités culturelles, linguistiques et autres pour garantir l'inclusion de diverses perspectives et organisations.
- Inclure les organisations de jeunesse et soutenir leurs capacités.
- S'appuyer sur les plateformes existantes et fournir des mécanismes de financement.
- Soutenir la participation à la gouvernance et favoriser la transparence et la responsabilisation.
- Promouvoir la participation des femmes à la vie politique à tous les niveaux, y compris l'accès des femmes à la prise de décisions au niveau local. Les quotas sont utiles, mais d'autres obstacles, tels que la violence à l'égard des femmes en politique, doivent être surmontés. Les élections locales doivent être libres et équitables.

- Soutenir le leadership des femmes dans les activités économiques et commerciales. Par exemple, renforcer les compétences numériques pour l'entrepreneuriat en ligne des femmes et promouvoir l'éducation à l'égalité des genres.
- Garantir le respect des droits des femmes et des filles dans tous les domaines de la vie et des politiques, du foyer et du travail à la production industrielle et au commerce international, et sanctionner les violations.
- Soutenir les groupes de femmes les plus marginalisés, les jeunes femmes et les filles dans le dialogue à tous les niveaux. Par exemple, réserver des sièges spécifiquement pour les femmes handicapées, LGBTQI+ et les femmes rurales en tout état de cause.
- Reconnaître la communication comme un outil politique et l'utiliser de manière stratégique, au bon moment et adaptée au public ciblé (afin d'atteindre également le public non convaincu). La communication est un processus, et divers moyens existants peuvent être utilisés, depuis les médias officiels et les médias sociaux jusqu'aux activités artistiques et culturelles. Il est important de fermer la boucle de rétroaction.
- Suivre le GAP III et les CLIPs, de manière participative et inclusive, conjointement avec les organisations de la société civile (y compris les organisations de base). Le suivi devrait également permettre de comparer l'évolution de la situation au niveau national dans une région donnée ou à l'échelle mondiale.
- Tirer parti des mécanismes de surveillance existants et rechercher les bonnes pratiques qui pourraient être encouragées et reproduites.
- Effectuer une analyse de conflit sensible au genre et intégrer les femmes, la paix et la sécurité (WPS) dans tous les domaines de travail. Les participants se sont félicités de l'intégration du WPS dans le GAP III (et de l'analyse de conflit sensible au genre pour garantir une approche de sécurité humaine), qui apporte à la fois des défis et des opportunités pour les femmes dans des contextes fragiles et conflictuels. L'analyse de conflit sensible au genre pour appliquer une approche de sécurité humaine.
- Assurer des consultations systématiques et un soutien accru en termes de financement et de renforcement des capacités de leadership pour soutenir le rôle et l'expertise des Organisations de femmes dans les contextes de crise, de fragilité et de conflit.
- Créer des espaces sécurisés en ligne et hors ligne ainsi qu'un environnement propice à la protection des femmes défenseurs des droits humains, femmes artisanes de paix, journalistes et activistes.
- Engager un dialogue et des consultations avec les Organisations de femmes et communiquer avec les régions rurales éloignées afin d'inclure une diversité de voix. Il faut accorder la priorité à la participation effective des femmes à la prévention et au règlement des conflits, y compris dans les processus de paix.

Rapport détaillé

I. Contexte et méthodologie

La Commission européenne (CE) et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) se sont engagés à organiser un dialogue structuré avec une manifestation annuelle au cours des cinq prochaines années de la mise en œuvre du plan d'action de l'UE sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'émancipation des femmes dans l'action extérieure 2021-2025 (GAP III). Cette première manifestation a réuni des fonctionnaires de l'UE et des représentants de plus de 80 réseaux de la société civile et des autorités locales d'Europe, aux niveaux régional et mondial, dont l'objectif était de **promouvoir une approche stratégique, d'accroître l'alignement et l'appropriation de la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et de l'émancipation des femmes et des filles au niveau national**, afin de soutenir la perspective de genre des feuilles de route de l'UE pour l'engagement avec la société civile.

Les objectifs de cette réunion étaient les suivants:

- Faire le point sur la première année de mise en œuvre du GAP III, en tenant compte des recommandations de l'évaluation du GAP II, en particulier en ce qui concerne l'engagement avec la société civile et les organisations de collectivités locales dans les pays partenaires
- Examiner le début de la mise en œuvre du GAP III en mettant l'accent sur les processus de consultation: Qu'est-ce qui (n') a (pas) travaillé? Comment les organisations de défense des droits des femmes, les

organisations de base et les organisations locales de la société civile (OSC) et les autorités locales (AL) ont-elles été consultées dans le cadre de la mise en place du CLIPS?

- Soutenir le dialogue continu entre le SEAE, la Commission et une communauté d'organisations qui suivent la mise en œuvre du GAP III
- Identifier les éléments permettant de renforcer la perspective de genre dans les feuilles de route nationales de l'UE pour l'engagement avec la société civile

Les résultats escomptés comprenaient des suggestions, des bonnes pratiques et des recommandations de la société civile et des participants des autorités locales concernant:

- Ce qui est nécessaire au niveau national pour un dialogue continu, une participation significative et un engagement inclusif des organisations de défense des droits des femmes, des organisations de base et des organisations locales de la société civile tout au long de la mise en œuvre du GAP III.
- Comment la société civile et les partenaires des autorités locales peuvent contribuer à améliorer le suivi, l'établissement de rapports et la communication sur la mise en œuvre du GAP III.
- Quelles sont les mesures concrètes nécessaires pour renforcer la mise en œuvre du GAP III en ce qui concerne la coopération étroite entre les délégations de l'UE (DUE), les États membres de l'UE, les organisations de la société civile en général, les organisations de défense des droits des femmes en particulier et les autorités locales.

II. Mot de Bienvenue et ouverture

La réunion a été ouverte par **Marlene Holzner**, chef d'unité, INTPA.G2 (autorités locales, société civile et fondations), qui a souhaité la bienvenue aux participants et a souligné que la consultation coïncide avec la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. **Martin Seychell**, directeur général adjoint de la DG INTPA, a réaffirmé l'engagement de l'UE à inclure les organisations de la société civile dans la mise en œuvre des objectifs d'égalité entre les hommes et les femmes, non seulement en tant que bénéficiaires, mais en tant que partenaires dans le dialogue politique et politique. M. Seychell souligne que l'égalité entre les hommes et les femmes est l'une des principales priorités transversales de la programmation de l'IVCDCI au niveau mondial, régional et national et que les femmes et les filles seront au cœur d'un relèvement post-pandémique. Depuis l'adoption du troisième plan d'action, l'intégration de la dimension de genre dans tous les programmes indicatifs pluriannuels (PIP) a été intégrée, et les délégations de l'UE ont reçu pour instruction d'élaborer des plans de mise en œuvre au niveau national pour le troisième programme d'action (CLIPS) sur la base de consultations avec les organisations de base, les organisations de travail et d'autres organisations de la société civile et des autorités locales. Se félicitant des retours d'information sur ce processus, il a réaffirmé que le GAP était fermement attaché à une approche transformatrice et intersectionnelle entre les genres et s'est fixé un objectif concret de soutenir les organisations de femmes.

La coprésidente du FPD représentant la société civile, Tanya Cox, directrice de CONCORD Europe, s'est félicitée de l'engagement et de la volonté politique de l'UE d'agir en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes, en partenariat avec la société civile. Elle a noté que les femmes et les filles sont toujours confrontées à des discriminations systémiques et persistantes et a appelé l'UE à adopter une approche transformatrice de genre pour y remédier, se félicitant de l'intégration de cette approche dans l'ensemble du GAP III. Mme Cox souligne en outre que pour parvenir au changement, il faudra adopter une approche systémique, appelant l'UE à associer la société civile aux consultations au niveau des délégations de l'UE en particulier et à allouer des ressources suffisantes pour atteindre ses objectifs. **Frédéric Vallier**, coprésident du FPD représentant les autorités locales et secrétaire général du Conseil des communes et régions d'Europe (CEMR), a souligné qu'une collaboration avec les autorités locales est cruciale pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, compte tenu de leur expertise en matière d'inclusion significative et de mise en œuvre de plans d'égalité entre les femmes et les hommes au niveau municipal. Il a souligné la nécessité de promouvoir la représentation des femmes dans toutes les formes de gouvernance et l'importance d'une gouvernance locale durable, égale et démocratique pour parvenir à l'égalité des genres. M. Vallier réaffirme que les autorités locales sont prêtes à collaborer avec l'UE pour atteindre les objectifs du GAP III.

Dans un message vidéo, **Josep Borrell**, haut représentant/vice-président, a décrit le GAP III comme la politique de l'UE la plus ambitieuse en matière d'égalité entre les hommes et les femmes. M. Borrell a déclaré que l'objectif essentiel de l'UE est de créer un monde où l'égalité entre les hommes et les femmes est la norme et non l'exception, en accordant la priorité à la lutte contre la violence fondée sur le genre (VGB). Il rappelle aux participants que l'UE

est un partenaire de l'initiative Spotlight et le chef de file d'une coalition d'action dans le cadre du Forum sur l'égalité des générations.

III. Plans nationaux de mise en œuvre du GAP III (CLIPs)

Chiara Adamo, directrice par intérim INTPA.G (Développement humain, migration, gouvernance et paix), a présenté l'état d'avancement de la mise en œuvre du GAP III. Au cours de la première année de mise en œuvre, presque toutes les délégations de l'UE ont préparé leurs CLIPs sur la base d'un profil par pays actualisé et 33 délégations ont procédé à des analyses sectorielles de genre. Le domaine prioritaire le plus choisi par les délégations était l'absence de violence sexiste, suivi des inégalités économiques et sociales, du leadership, de l'égalité des genres et des politiques vertes, de la fracture numérique entre les hommes et les femmes, de la santé et des droits sexuels et génésiques et du programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité. En ce qui concerne les partenariats avec les organisations de la société civile et les autorités locales, Mme Adamo précise que presque toutes les délégations font état de consultations avec les organisations de femmes et les autorités locales. Souvent, la préparation des CLIPs allait de pair avec la préparation des feuilles de route des OSC et des stratégies par pays en matière de droits de l'homme et de démocratie. Quatre-vingt-cinq CLIPs mentionnent un soutien aux OSC, principalement au moyen de programmes thématiques. Les CLIPs précisent fréquemment les actions en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans le cadre des dialogues politiques (par exemple, dans le cadre de dialogues sur les droits de l'homme ou d'accords de partenariat et de coopération ou lors de l'engagement avec les parlements), les dialogues politiques (par exemple, avec les ministères chargés de l'égalité entre les genres ou les ministères compétents, au sein des comités directeurs des programmes) et les dialogues techniques (par exemple, les groupes de travail sur l'égalité entre les genres). Les actions prévues à l'avenir comprennent le renforcement de l'accent mis sur l'égalité entre les genres dans les programmes thématiques des OSC et des droits de l'homme et de la démocratie et l'organisation de dialogues réguliers sur l'égalité entre les genres au niveau des pays et dans le cadre du FPD.

La présentation a été suivie d'une discussion animée par **Sara Simon**, chef de l'équipe d'assistance technique du FPD, entre quatre délégations de l'UE et des représentants de la société civile **sur la préparation des CLIPs**.

S.E. **Nona Deprez**, chef de la délégation de l'UE au **Népal**, explique que le programme CLIP a été préparé conjointement avec d'autres priorités stratégiques — la stratégie par pays en matière de droits de l'homme et de démocratie et la feuille de route des OSC — afin de maximiser la complémentarité. Le CLIP répond aux priorités les plus urgentes, telles que le changement climatique et la poursuite de la pandémie de COVID-19, en fixant des priorités pour un développement vert, résilient et inclusif. Lors de la préparation du CLIP, des organisations de la société civile népalaises, des activistes féministes, des ambassades de l'UE, le gouvernement et l'ONU Femmes ont été consultés. **Cécile Tassin-Pfelzer**, chef de la coopération de la délégation de l'UE au **Nigeria**, explique que le programme CLIP de sa délégation est basé sur un profil par comté sur le genre, élaboré par deux experts nigériens, qui ont procédé à un examen documentaire de la législation et des politiques pertinentes, suivi de discussions de groupes de discussion avec les foyers et les groupes minoritaires, de questionnaires et d'entretiens avec les OSC, le secteur privé, les dirigeants traditionnels et religieux et les représentants du gouvernement. Comme au Népal, le CLIP a été rédigé en même temps que d'autres documents stratégiques afin d'assurer leur alignement. La délégation de l'UE a également engagé avec les ambassades des États membres de l'UE un processus de rédaction conjoint. **Karin Uuskam**, responsable du Panama et des opérations régionales en Amérique centrale, a présenté le processus de rédaction du CLIP pour le **Nicaragua**. La première étape a été l'élaboration d'un profil et d'une analyse de genre, qui ont été étayés par des consultations avec 81 OSC, des ambassades de l'UE, des experts et des délégations des Nations unies et internationales. En outre, l'élaboration parallèle de la feuille de route des OSC et l'analyse des conflits et de la violence à l'égard des femmes ont nécessité des consultations avec les Organisations de femmes, les mouvements autochtones, les journalistes indépendants et les mouvements de jeunes. Le CLIP a été rédigé dans le but d'associer toutes les sections de la délégation à ses actions — développement, politique et communication. **Ereza Pula**, point focal de la délégation de l'UE au Kosovo pour l'égalité des genres, présente l'approche spécifique utilisée par sa délégation, qui s'appuie sur une coopération étroite avec le réseau des femmes du Kosovo. Tout d'abord, une analyse comparative entre les genres a identifié les domaines prioritaires; les consultations ont ensuite été facilitées par le réseau des femmes du Kosovo avec diverses organisations de la société civile ainsi qu'avec des entités internationales telles que la représentante spéciale des États-Unis, la mission «État de droit» de l'Union européenne au Kosovo (EULEX), les représentations de l'UE, les agences des Nations unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'OTAN et la Force au Kosovo (K-FOR). Une deuxième série de consultations avec la société civile a permis de réviser et de renforcer le projet de CLIP.

En discutant des points forts des CLIPs de leurs pays respectifs, **Felicia Iyore Onibon**, présidente du Réseau international des gestionnaires du changement au **Nigeria**, a salué le CLIP, qui reflète les préoccupations de la société civile et est pertinent pour les problèmes urgents liés à l'égalité des genres dans le pays. **Shira Miguel Downs**, Movimiento de Mujeres Nidia White au **Nicaragua**, s'est félicitée du fait que le CLIP intègre l'égalité entre les genres dans des domaines tels que le changement climatique et les questions économiques et sociales, ce qui en fait une partie intégrante de toutes les interventions. Elle a également salué le fait que le CLIP se concentre sur l'interculturalité et qu'il puisse être adapté aux différents contextes présents dans le pays. **Nicole Farnsworth**, du **Kosovo Women's Network**, s'est félicitée du processus hautement consultatif engagé pour adopter le CLIP. Par conséquent, le CLIP prévoit mettre en œuvre 34 objectifs du GAP III dans un large éventail de programmes continus. En outre, les contributions recueillies lors de la consultation qui n'ont pas pu être incluses dans le CLIP seront ajoutées en annexe. Mme Farnsworth ajoute que la délégation de l'UE reconnaît le travail considérable accompli avec le réseau des femmes du Kosovo en accordant une compensation pour son temps, plutôt que de lui demander de consulter largement et de fournir des contributions non rémunérées. **Jaya Luintel**, de The Story Kitchen au **Népal**, a déclaré que les plus grands atouts du CLIP étaient les partenariats établis dans le cadre de ses processus de consultation. Le CLIP est également très pertinent en ce qu'il soutient deux processus en cours au Népal: la réforme et la décentralisation fédérales, qui ont vu le plus grand nombre jamais de femmes élues à des postes de responsabilité, et le retrait du Népal des pays les moins avancés, qui est l'occasion de soutenir les contributions économiques des femmes.

Les représentants de la société civile ont ensuite été invités à décrire les conditions qui favoriseront le succès de la mise en œuvre des CLIPs respectifs. Mme Miguel Downs souligne la nécessité d'une volonté politique et d'un engagement à poursuivre la lutte contre la violence sexiste, à soutenir les organisations de la société civile, en particulier les organisations de la société civile, notamment au moyen d'un soutien financier et à la promotion de l'intersectionnalité et de l'inclusion. Mme Farnsworth souligne la nécessité pour l'UE d'être un chef de file en matière d'égalité entre les hommes et les femmes et d'encourager les gouvernements partenaires à le faire également. Elle a en outre exhorté l'UE à inclure les questions liées à l'égalité des genres dans tous les modèles de projets et à exiger une budgétisation soucieuse de l'égalité des genres pour l'ensemble des programmes. Enfin, elle a souligné la nécessité de travailler avec les organisations de la société civile, les organisations de défense des droits de l'homme et les défenseurs des droits de l'homme, y compris par la fourniture d'un soutien de base et institutionnel et d'un financement durable à long terme. Mme Luintel souligne la nécessité de faire de l'égalité entre les hommes et les femmes et de l'émancipation des femmes un objectif politique; favoriser l'instauration d'un environnement favorable; améliorer la mise en œuvre des lois contre la violence sexiste; et adopter une approche transformatrice de genre dans tous les domaines. Mme Iyore Onibon a appelé à une plus grande adhésion politique à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes; la sensibilisation au troisième plan d'action et l'introduction d'un processus ouvert de suivi de sa mise en œuvre, y compris par les Organisations de femmes.

IV. Résumé des discussions des groupes thématiques

Cecilia Olea, de l'Articulación Feminista Marcosur (AFM), a rendu compte du groupe de communication, de suivi et d'information. Mme Olea souligne que la communication doit être considérée comme un acte politique et pas seulement comme un outil de rapport sur les activités. Elle a demandé que le GAP III et les CLIPs soient largement communiqués, non seulement dans les cercles de ceux qui sont déjà convaincus, mais aussi pour atteindre ceux qui n'ont pas encore un engagement clair et explicite en faveur de l'égalité des genres. Mme Olea souligne que le suivi de la mise en œuvre devrait être une activité participative, menée par l'UE en collaboration avec la société civile. Les indicateurs prioritaires peuvent être adaptés au contexte de chaque pays, mais un ou deux indicateurs devraient être appliqués de manière générale pour permettre de mesurer les progrès réalisés à l'échelle mondiale. Elle a appelé à l'utilisation des mécanismes d'établissement de rapports existants afin d'éviter les doubles emplois. Enfin, elle a exhorté l'UE à mettre en évidence les meilleures pratiques pour inciter les OSC et les gouvernements à les reproduire.

En réponse, Mme Adamo convient que la communication est un acte politique et qu'elle doit être utilisée de manière stratégique. Elle informe les participants qu'une cérémonie de remise des prix du GAP III visant à encourager les délégations de l'UE à adopter les bonnes pratiques et à les reproduire dans d'autres contextes est prévue. En ce qui concerne les indicateurs, elle a déclaré qu'il devrait être possible de faire rapport sur les indicateurs communs dans les rapports du GAP III. Charlotte Isaksson du SEAE a ajouté que la communication efficace était considérée comme un élément clé du GAP III.

Karen Knipp-Rentrop de CARE Autriche a rendu compte des discussions du groupe de discussion sur les femmes pour la paix et la sécurité (WPS). L'intégration du programme WPS dans le GAP III est une nouvelle approche, qui apportera à la fois des défis et des opportunités, rassemblera différentes cultures et acteurs, et prouvera l'accès à de nouveaux espaces pour le WPS. Mme Knipp-Rentrop présente les discussions du groupe sur le rôle des femmes dans

les situations de fragilité et de conflit, où les femmes assument de plus en plus le rôle d'artisan pour la paix. Toutefois, leur contribution est souvent sous-estimée par les acteurs gouvernementaux. L'UE a un rôle à jouer en soutenant les initiatives existantes en matière de paix et de réconciliation, en remettant en question les stéréotypes concernant les organisations de défense et en fournissant des financements aux organisations de base et aux organisations actives dans les situations de conflit et d'après-conflit. Pour ce faire, il convient d'envisager des modalités de financement permettant aux petites organisations d'obtenir un financement de l'UE. Mme Knipp-Rentrop souligne l'importance de consultations régulières et significatives avec les Organisations de femmes qui couvrent un programme qui va au-delà des «questions relatives aux femmes». Cette interaction devrait se poursuivre au stade de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation. Les questions de genre devraient être prises en compte dans l'analyse des conflits effectuées par des femmes expertes et voir le WPS dans le cadre d'une approche de sécurité humaine. Mme Knipp-Rentrop souligne la nécessité d'assurer la protection des défenseurs des droits de l'homme grâce à des espaces sûrs, à des mesures de sécurité et à la création d'un environnement favorable. Enfin, à mesure que les obligations en matière de soins aux femmes augmentaient dans le cadre de la COVID-19, leur capacité à participer a diminué, ce qui suggère la nécessité d'un soutien ciblé pour s'engager dans des processus à long terme.

Mme Adamo convient de la nécessité de lutter contre les stéréotypes à l'encontre des organisations et reconnaît leur expertise et leur valeur ajoutée. En ce qui concerne la prise de contact avec des acteurs autres que les capitales, la CE a commencé à recueillir des données sur l'inclusion des jeunes et des organisations de femmes dans les consultations dans ses rapports annuels d'entreprise, soulignant qu'il existe de bonnes pratiques dans ce domaine. En ce qui concerne les défenseurs des droits de l'homme, l'UE soutient depuis longtemps leur travail et finance un mécanisme de protection spécifique adapté aux besoins spécifiques des défenseurs des droits de l'homme. Le soutien à un environnement favorable fera partie du nouveau programme thématique pour la société civile. En ce qui concerne le financement des petites organisations de la société civile, Mme Adamo souligne que si une plus grande flexibilité est possible pour faire face à la COVID-19, cela n'est pas possible en temps normal; cependant, elle a rappelé aux participants que le financement est offert aux organisations locales dans le cadre de l'Initiative Spotlight. En réponse à une question au sujet du pacte d'action humanitaire du WPS, **Mme Isaksson** précise que l'UE a choisi de ne pas faire partie du pacte puisque l'approche de l'UE consiste à inclure le WPS dans l'ensemble des six coalitions d'action (semblable à l'approche consistant à inclure le cadre politique de l'UE sur les plans d'action de l'UE dans le GAP III). En tant que chef de la coalition d'action du Forum sur l'égalité des générations (FEM) sur la violence fondée sur le genre, l'UE intègre également la violence sexuelle liée aux conflits dans le programme du WPS.

Dalila Loudyi de l'Association Démocratique des Femmes du Maroc (ADFM Maroc), a présenté les discussions sur **la collaboration au niveau local**. Elle a souligné l'importance des quotas pour accroître la participation des femmes à la vie politique, soulignant toutefois que cette mesure ne suffit pas à elle seule pour garantir la véritable participation des femmes à la prise de décisions. La violence, y compris dans le domaine politique, est l'un des principaux obstacles identifiés. Mme Loudyi présente les domaines qui requièrent l'attention de l'UE: accroître le leadership des femmes dans l'activité politique, économique et commerciale; la mobilisation des ressources intérieures par les entreprises et les coopératives locales; renforcer les compétences numériques pour promouvoir l'entrepreneuriat en ligne des femmes; améliorer l'éducation, la formation des enseignants et la promotion de l'éducation à l'égalité des genres; et améliorer la participation des femmes aux processus de paix. Pour remédier à ces problèmes, l'UE devrait promouvoir l'intégration de la dimension de genre dans le budget, introduire des indicateurs de genre et promouvoir les liens entre les organisations de femmes et les autorités locales.

En réponse, **Mme Adamo** convient qu'il est important d'examiner les moyens de dissuasion à l'égard des femmes en politique: la violence dans la sphère publique et les discours de haine en ligne, entre autres. Elle reconnaît la nécessité d'une approche plus globale de l'UE pour lutter contre ce phénomène. Pour inciter les femmes et les filles à entrer en politique, Mme Adamo souligne la nécessité de prêter attention au niveau local. Elle a en outre souligné que la mobilisation des ressources intérieures, le soutien à l'esprit d'entreprise et l'accès au financement étaient déjà inclus dans le GAP III, bien qu'une plus grande attention puisse être accordée au rôle des coopératives. Enfin, elle informe les participants que la formation et l'éducation des enseignants sont une priorité essentielle pour la commissaire Urpilainen et que le financement de l'UE pour l'éducation dans le cadre de la programmation mondiale passera de 7 % à 10 %.

Clyde Soto de l'Articulación Feminista Marcosur (AFM) a présenté les discussions sur la **promotion de la gouvernance démocratique et de la participation**. Mme Soto souligne la nécessité d'adopter une approche globale des besoins des femmes et des filles. Dans cette optique, l'UE doit veiller à ce que les accords commerciaux respectent les droits des femmes et des filles. Elle a également souligné la nécessité d'un soutien politique et économique aux OSC, en particulier face aux attaques de groupes anti-droits, ainsi que l'inclusion de diverses organisations dans un dialogue avec les délégations de l'UE. Le soutien financier aux OSC devrait être à long terme plutôt que fondé sur des projets. En outre, l'UE devrait amplifier la voix du mouvement des femmes et assurer la sécurité des activistes

dans les espaces où les gouvernements tentent de bloquer la participation de la société civile. Pour parvenir à un véritable changement grâce aux CLIPs et au GAP III, Mme Soto a appelé à des coalitions stratégiques avec des acteurs clés tels que les organisations de la société civile, les organisations de défense des droits de l'homme et les défenseurs des droits de l'homme.

Maureen Olyaro de FEMNET Afrique a présenté les discussions sur les **partenariats inclusifs et le dialogue**. Elle a demandé à l'UE de fournir un retour d'information sur l'inclusion des informations fournies par la société civile lors des consultations et sur la mise en œuvre des programmes; soutenir les liens entre les organisations nationales, régionales et locales; fournir une plate-forme aux personnes d'origines diverses, indépendamment des barrières linguistiques; garantir une participation inclusive; mobiliser les OSC grâce à un financement durable, direct et à long terme. Mme Olyaro présente les meilleures pratiques existantes, telles que l'utilisation de l'analyse contextuelle du genre dans la rédaction des CLIPs; créer des liens entre les OSC locales et les ONG Internationales afin d'apporter une perspective globale et d'apprendre de différents contextes; et la disponibilité de fonds pour les organisations locales grâce à des mécanismes tels que l'Initiative Spotlight.

V. Observations finales

La commissaire européenne Jutta Urpilainen a ensuite prononcé des observations **finales**, en reconnaissant que la pandémie en cours ainsi que les conflits et l'instabilité ont gravement affecté la vie des femmes et des filles, menaçant des décennies de progrès sur la voie de l'égalité entre les hommes et les femmes et rendant les efforts de l'UE encore plus importants dans ce domaine. Mme Urpilainen souligne que le GAP III est conçu pour être une feuille de route globale et visionnaire, à mettre en œuvre grâce à l'appropriation locale et à des efforts multilatéraux. Les consultations avec la société civile ont été cruciales dans le processus d'élaboration des CLIPs — un engagement qui devrait se poursuivre, renforcé par le programme thématique de 1,5 milliard d'euros consacré à la société civile, qui met fortement l'accent sur les organisations de femmes, les organisations de jeunesse et les organisations de la société civile locales. Elle a en outre informé les participants que l'UE devait lancer un programme mondial phare sur la participation politique des femmes et des jeunes.

Annexe I: Discussions thématiques détaillées de groupes

Les participants ont été divisés en six groupes selon six domaines thématiques de leur choix. Dans chaque groupe, un participant a aidé à la modération et un autre participant à l'établissement des rapports. Les discussions ont été ouvertes par de brèves présentations d'expériences concrètes de participants (de la Commission européenne, d'OSC ou d'AL), suivies d'une discussion ouverte autour de questions d'orientation spécifiques. La présente annexe présente les détails de ces sessions.

Partenariat et dialogue inclusifs

Ce groupe de discussion a été animé par **Serap Altinisik**, chef du bureau de Plan International, et a discuté de la manière d'approfondir les partenariats et le dialogue, d'assurer un engagement inclusif des droits des femmes (locales), des jeunes/filles, des organisations de base et des autorités locales, et de promouvoir une approche basée sur les droits de l'homme, fondée sur le genre et intersectionnelle, dans la mise en œuvre du GAP III.

Maggie Banda, du Women Legal Resources Centre/Secrétariat for the Women Manifesto, Malawi, s'est félicitée des consultations sur le CLIP dans son pays pour mobiliser diverses organisations de femmes, consulter le gouvernement et les autorités locales ainsi que des groupes de travail sur le genre et les droits de l'homme. Cela a permis de dégager des perspectives différentes et d'approfondir l'analyse contextuelle, en veillant à ce que les mesures prises dans le cadre du CLIP tiennent compte des réalités vécues des femmes. L'intégration des organisations non gouvernementales internationales dans la consultation a apporté des perspectives mondiales aux questions locales, ce qui a profité aux organisations locales. Elle s'est également félicitée de la mise en œuvre d'activités dans le cadre de l'Initiative Spotlight au Malawi, louant la réaction rapide, la participation des organisations locales et l'adoption d'une approche large pour lutter contre la violence liée au genre. Elle a souligné le rôle de l'UE dans la création d'espaces de mise en réseau permettant aux OSC nationales et locales d'interagir, tout en soulignant la nécessité de veiller à ce que ces espaces ne soient pas détournés par des acteurs qui semblent être passionnés par l'égalité des sexes et les droits des femmes, mais qui n'ont pas l'engagement ou l'expertise nécessaires et qui viennent uniquement pour accéder aux ressources.

Stéphanie Carette, de la délégation de l'UE aux Philippines, souligne que le développement du CLIP est un exercice conjoint du réseau de points focaux pour l'égalité des genres et de l'ambassadeur des Pays-Bas, le champion de l'égalité des genres. Les priorités ont été définies lors des consultations du PDM avec les OSC, les universités et les agences des Nations unies; des réunions bilatérales ont également eu lieu avec des organisations de la société civile et des organisations de base. En outre, un profil de genre a été élaboré par l'Université des Philippines, qui a consulté

un large éventail de parties prenantes. Le profil contient des recommandations à l'intention de l'UE sur les actions ciblées. Deux cadres de dialogue ont été identifiés: i) le groupe de soutien de l'UE en faveur des organisations de la société civile en matière de sensibilisation et de plaidoyer, au sein duquel des réunions ont été organisées avec des organisations de la société civile spécialisées et des acteurs locaux sur chaque priorité du programme CLIP, la première portant sur la santé et la procréation et les droits sexuels et génésiques; et ii) la feuille de route des OSC de l'UE. Dans ce contexte, un comité de sondage de la société civile a été mis en place, y compris des organisations de la société civile et des milieux universitaires, afin d'échanger sur la mise en œuvre du PIP de l'UE et les actions ciblées; certains membres du conseil d'administration disposent d'une expertise spécifique en matière d'égalité des genres.

Quelles sont les meilleures pratiques issues des consultations avec les OSC/Organisations de femmes pour la mise au point des CLIPs?

- L'engagement des délégations de l'UE auprès de diverses organisations de la société civile et organisations de coopération.
- L'intégration des actions en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines d'action.
- L'utilisation de l'analyse contextuelle du genre dans la rédaction des CLIPs.
- Créer des liens entre les OSC locales et les ONG Internationales afin d'apporter une perspective globale et d'apprendre de différents contextes.
- La disponibilité de fonds pour les organisations locales grâce à des mécanismes tels que l'Initiative Spotlight.

Quels ont été les résultats des plateformes de dialogue existantes ? Sont-elles adaptées aux différents degrés de capacité des organisations ? Sont-elles accessibles à tous les groupes d'intérêt et organisations qui ont besoin de s'engager ?

- Temps limité et possibilité de fournir des commentaires — Les OSC ont besoin de suffisamment de temps pour engager et se préparer aux consultations. Cela comprend les limites aux soumissions écrites ou en ligne sans avoir l'occasion de discuter en personne. En cas de discussions numériques, la participation peut être limitée pour ceux qui n'ont pas accès aux outils de communication en ligne.
- Dans les cas où d'autres entités (p. ex. des consultants) gèrent le processus de rédaction, il y avait un manque de clarté quant à la direction et à la propriété des CLIPs ;
- Manque de capacité de certaines délégations à traiter le document politique très ambitieux qu'est le GAP III
- Peu d'attention portée à la mobilisation des ressources intérieures au sein du GAP III et des CLIPs
- Nécessité d'accroître l'inclusion des acteurs du secteur privé, y compris dans le cadre du plan d'investissement européen
- Les obstacles linguistiques entravent la participation de groupes issus de minorités ethniques dans certains contextes

D'autres considérations?

- Inclure les coopératives dans les consultations sur le CLIP. Les coopératives sont des acteurs importants de l'autonomisation économique qui peuvent appliquer une approche fondée sur l'égalité des genres et les droits de l'homme et permettre aux femmes de sortir de la pauvreté.
- Inclure les syndicats dans les consultations car ils sont très actifs sur l'égalité des genres. Inclure les groupes LGBTQI+, confrontés à des discriminations croisées, dans l'analyse comparative entre les genres et les priorités du CLIP.
- L'EUD devrait fournir un retour d'information sur la question de savoir si des contributions ont été prises en compte pour la rédaction des CLIPs; manque de clarté quant à la manière dont les OSC seront associées au suivi, à la mise en œuvre et au suivi des CLIPs.
- La nécessité pour les délégations de l'UE d'agir de manière proactive en ce qui concerne la prise de contact avec les organisations de la société civile en dehors du groupe habituel.
- Envisager de relier les discussions sur des processus tels que les feuilles de route des OSC et la mise en œuvre des CLIPs /GAP III.

Comment renforcer le soutien aux organisations de défense des droits de la femme?

- Adopter une approche de renforcement des mouvements pour capturer la diversité du mouvement des femmes.

- Travailler avec des organisations ayant un mandat régional ou continental ainsi qu'avec des organisations nationales et locales.
- Les délégations de l'UE peuvent contribuer à faire entendre la voix des organisations LGBTQI+, s'exprimant au nom de groupes qui ne sont pas suffisamment inclus ou qui sont persécutés.
- Utiliser les plateformes existantes qui sont développées et mises en œuvre par les organisations de la société civile au niveau national; créer des liens avec les processus existants, tels que le Forum Génération sur l'égalité, qui dispose d'un réseau existant de militants de l'égalité des genres pour les jeunes.
- Fournir un financement direct et flexible aux Organisations de femmes.

Travailler ensemble au niveau local

Ce groupe de travail, modéré par **Amandine Sabourin** de PLATFORMA, a discuté de la manière de renforcer l'implication des autorités locales dans la mise en œuvre du GAP III et de poursuivre la coopération entre la société civile et les autorités locales afin de favoriser un environnement positif pour l'égalité des sexes, de changer les stéréotypes de genre et d'augmenter la participation des femmes et des filles dans la gouvernance locale.

Fatouma AWALEH, de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), et Maire de Djibouti, qui est la seule femme maire d'une ville de Djibouti, a décrit comment les femmes sont présentes à tous les niveaux de pouvoir dans le pays, y compris en tant que ministres, juges à la Cour suprême et dans la gouvernance locale et régionale. Elle a décrit cette évolution comme le résultat d'un effort concerté entamé par la création d'un ministère des femmes en 1989, qui, depuis lors, plaide activement en faveur de l'inclusion des femmes dans la vie politique.

Ana Milenic, point de contact pour l'égalité des genres et les droits de l'homme au sein de la délégation de l'UE en Serbie, a évoqué l'évolution positive de l'égalité entre les hommes et les femmes en Serbie: l'introduction de quotas, qui ont permis que 40 % des parlementaires soient des femmes et que la moitié du gouvernement soit composée de femmes ministres; une nouvelle loi sur l'égalité entre les genres, une stratégie pour l'égalité des genres et une stratégie de lutte contre la violence domestique ont également été adoptées. Un organe de coordination pour l'égalité des genres, dont le président est un vice-Premier ministre et le ministre de l'énergie et des mines, a été créé. L'UE soutient actuellement la création d'un mécanisme d'égalité entre les hommes et les femmes pour soutenir le ministère de l'intégration européenne et le ministère des droits de l'homme et des droits des minorités et promouvoir l'intégration de la dimension de genre dans tous les programmes de l'UE et les programmes des donateurs gérés par le ministère de l'intégration européenne. Mme Milenic souligne l'existence d'un bon réseau de points focaux et d'organisations de femmes dans la région des Balkans occidentaux, qui sont soutenus par un pilier spécifique du mécanisme pour l'égalité entre les femmes et les hommes pour les activités et les projets régionaux, nationaux et locaux. Elle fait état d'une bonne pratique de la délégation de l'UE demandant qu'un pourcentage de toutes les conventions de subvention avec des organisations internationales soit affecté aux Organisations de femmes.

Verónica Supliguicha, d'Alas de Colibri en Équateur, a souligné que si les femmes sont de plus en plus présentes dans les autorités locales en Équateur, cette présence ne se traduit pas nécessairement par l'égalité des genres en politique. Mme Supliguicha souligne que la simple présence des femmes, si elles n'ont pas d'influence sur la prise de décision, n'est pas suffisante, appelant à une formation à l'égalité entre les hommes et les femmes et à des stratégies d'intégration de la dimension de genre pour les autorités locales. Une solution pourrait être la création d'écoles au niveau du quartier ou de la communauté où les jeunes filles pourraient acquérir des compétences en leadership. Elle a également souligné que l'aggravation de la fracture numérique et les obstacles à la participation nécessitent de nouvelles stratégies d'inclusion. Il s'agit d'un processus qui impliquera des ressources et des fonds pour la construction, la création et la formation des organisations de femmes, des organisations de jeunes femmes et de femmes migrantes afin de mettre au point des modèles de participation efficaces.

Quelles conditions favorisent l'instauration d'un environnement favorable à l'égalité des genres au niveau local?

- Intégrer l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les projets de l'UE, en garantissant la présence de points focaux pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les délégations de l'UE.
- Fournir un soutien aux organisations de femmes dans les petites villes, à l'extérieur de la capitale.
- Lier les stratégies au niveau local avec les CLIPs et le GAP III pour une mise en œuvre significative.
- Soutenir le développement personnel et professionnel des jeunes femmes et des jeunes filles pour en faire de futurs leaders. Le bénévolat est un bon espace pour apprendre par la pratique.
- Veiller à ce que l'approche hommes-femmes soit adoptée au sein de 'Team Europe'. Les filles et les femmes sont vulnérables aux crises et rarement inscrites à l'ordre du jour de la WPS — elles doivent être associées au processus de renforcement de la résilience, à la reprise à moyen et à long terme après une crise.

- Les délégations de l'UE devraient mettre en place un budget et un plan d'action tenant compte des genres, avec la participation de multiples acteurs au niveau local, tels que les autorités locales, les coopératives et d'autres représentants du secteur privé.
- Mettre en œuvre une budgétisation tenant compte des genres dans tous les domaines.
- Fournir un financement à diverses organisations au moyen de différentes modalités de financement, y compris des fonds pour les femmes.
- Veiller à ce que les efforts des femmes dans le cadre des processus de paix au niveau local bénéficient d'une attention et d'une reconnaissance adéquate.
- Investir dans l'éducation précoce et la formation des enseignants afin de promouvoir la transformation des normes de genre.
- Financer la formation des femmes chefs d'entreprise afin de favoriser l'indépendance économique des femmes.

Première étape: quelles approches peuvent engendrer un cycle vertueux de changement des stéréotypes sexistes et d'amélioration de la participation des femmes et des filles à la gouvernance locale?

- Introduire des quotas pour promouvoir la participation des femmes à la vie politique. Il s'agit là d'une mesure nécessaire, mais pas suffisante à elle seule pour garantir la véritable participation des femmes à la prise de décisions.
- Créer des structures de renforcement des capacités pour encourager les femmes à faire partie non seulement de la scène politique, mais aussi de leurs organes de direction et de décision.
- Soutenir les dirigeants locaux par la mise en réseau et le renforcement des capacités, l'autonomisation des femmes politiques au niveau local en soutenant la création de réseaux de femmes.
- Utiliser les conseils locaux et les comités de quartier comme espaces permettant aux femmes d'entrer en politique et d'acquérir de l'expérience dans la prise de décisions.
- Concevoir des stratégies spécifiques pour lutter contre la violence dont sont victimes les femmes politiques, car il s'agit d'un facteur fortement démotivant de la participation des femmes. La violence à l'égard des femmes politiques au niveau local est spécifique, car les femmes victimes ne sont souvent pas suffisamment bien placées pour attirer l'attention des médias et rester vulnérables.
- Soutenir les efforts en faveur de la démocratie participative et adopter des approches sensibles au genre et la budgétisation sensible au genre dans la planification locale.
- Repenser et réévaluer les méthodes existantes pour mesurer l'influence des femmes dans l'élaboration des politiques.

Promotion de la gouvernance démocratique et de la participation civique

Ce groupe de discussion, animé par **Sascha Gabizon** de Women Engage for a Common Future (WECF), a discuté de la manière de soutenir la société civile, les autorités locales, les organisations de femmes et de jeunes et de renforcer leur voix et leur participation, notamment par le biais d'un dialogue politique plus inclusif, basé sur les droits de l'homme, la transformation des genres et une approche intersectionnelle.

Nazma Akter, de la Fondation Awaj au Bangladesh, a décrit les conditions de travail difficiles dans le secteur du vêtement dans le pays, qui est une source majeure pour les marchés européens et américains. Outre les mauvais salaires et les mauvaises conditions de travail, les femmes du secteur sont confrontées à un taux élevé de violence sexiste due, entre autres, à l'absence de lois contre le harcèlement sexuel. Elle a demandé à la délégation de l'UE de soutenir les demandes des travailleurs du vêtement pour des conditions de travail décentes et à la ratification de la convention 190 de l'OIT et de veiller à ce que les entreprises établies dans l'UE veillent à ce que les travailleurs qui fabriquent leurs produits bénéficient d'un travail décent, d'un salaire équitable, d'une protection sociale suffisante et d'un accès à des services tels que les garderies.

Tania Ivanova, de REACTOR, en Macédoine du Nord, a évoqué les défis apparus au cours de la pandémie, qui a touché de manière disproportionnée les femmes et les filles dans le travail précaire, où elles sont surreprésentées. Elle a appelé à un soutien de l'UE dans l'organisation des travailleurs et la négociation de politiques du travail équitables et s'est félicitée du fait que l'instrument d'aide de préadhésion III ait été pleinement aligné sur le GAP III grâce au plaidoyer des organisations locales.

Comment renforcer la voix de la société civile et des autorités locales?

- Fournir un soutien politique et économique aux organisations de femmes et offrir un espace aux demandes des femmes au sein des structures de l'UE et des pays partenaires. Cela est urgent compte tenu de l'opposition actuelle des mouvements anti-droits.
- Veiller à ce que les voix marginalisées soient représentées dans les consultations officielles avec les délégations de l'UE, au-delà des consultations informelles avec des acteurs familiers.
- Fournir un financement continu et à plus long terme et un soutien de base aux organisations de jeunes et aux organisations de jeunesse, en particulier aux organisations émergentes dont les capacités à défendre l'égalité entre les genres ne peuvent être renforcées au cours d'un cycle de projets.
- Promouvoir la participation des jeunes, en particulier des jeunes femmes, en faisant entendre leur voix sur des sujets tels que la santé, la procréation et la gouvernance.
- Tenir des consultations régulières plutôt que *ponctuelles* et mettre en place un processus de suivi conjoint de la mise en œuvre du CLIP avec la société civile, les agences de développement et les gouvernements.
- Rechercher des alliés au-delà de la société civile; soutenir la formation de coalitions entre les femmes en politique, dans les médias, les organisations de la société civile, les organisations de la société civile, etc.
- Permettre aux OSC d'accéder aux consultations par l'intermédiaire de groupes de préparation auto-sélectionnés.
- Soutenir les femmes défenseuses des droits humains dans les espaces multilatéraux et défendre leur travail, car elles doivent se sentir en sécurité pour travailler.
- Adopter une position ferme sur les violations des droits, y compris sur les droits des travailleurs.

Comment les délégations de l'UE et les États membres de l'UE peuvent-ils soutenir un renforcement de la mise en œuvre des droits des femmes par les autorités nationales? Quelles sont les approches de plaidoyer qui ont fonctionné/pourraient fonctionner le mieux?

- Adopter une approche globale des besoins des femmes et des filles et modifier les normes et les mécanismes de manière globale pour relever les divers défis auxquels elles sont confrontées.
- Soutenir vivement les droits des femmes vis-à-vis du gouvernement au moyen de déclarations ou de messages sur les médias sociaux. Dans certains contextes, comme dans les pays en voie d'adhésion, la voix et les recommandations de l'UE jouent un rôle important dans l'élaboration de la politique gouvernementale.
- La relation entre les OSC et le gouvernement peut être compliquée, certains gouvernements considérant la société civile comme des antagonistes. Les délégations de l'UE pourraient jouer un rôle dans la mise en place d'une plateforme de dialogue entre les gouvernements et les organisations de la société civile.
- Aller au-delà des OSC et cibler les femmes politiques et les décideurs politiques dans des postes de pouvoir pour parvenir à des changements normatifs et législatifs.
- Veiller à ce que les accords commerciaux respectent les droits des femmes et des filles, car la croissance économique ne peut se faire au détriment de leurs droits.

Quels types d'interventions montrent de meilleurs résultats en matière de renforcement des capacités des mécanismes nationaux d'égalité des genres et de soutien à la société civile, aux organisations de défense des droits des femmes et aux autorités locales?

- Donner aux dirigeants du secteur des OSC les moyens de maintenir leurs relations avec les services et les institutions gouvernementaux, même en cas de changement de gouvernement.
- Soutenir un système parallèle ou un mécanisme fantôme pour les rapports et les discussions sur l'égalité des sexes si le gouvernement n'est pas disposé à s'engager avec les OSC. Ce système doit être intégré au système officiel dès que possible, mais il peut fonctionner à court ou à long terme.
- Soutenir la création d'un organe consultatif intermédiaire combinant voix des OSC et mécanismes nationaux.

Comment le dialogue peut-il devenir plus accessible pour toutes les OSC/Organisations de femmes/Organisation de jeunesse et permettre une participation inclusive tant au niveau local qu'au niveau national?

- Veiller à ce que les obstacles à la langue, au handicap ou aux ressources ne soient pas des obstacles à la participation. Cela peut être atténué en fournissant des services d'interprétation, d'accessibilité et de compensation pour le temps passé à assister aux consultations.
- Les fonds destinés aux femmes peuvent servir d'intermédiaires pour amener les organisations de base à des consultations ou canaliser leurs voix.

Cette session, animée par **Lucy Garrido**, Cotidiano Mujer, Articulación Feminista Marcosur, a discuté de la manière de renforcer la participation de la société civile et des autorités locales au suivi et à la communication sur la mise en œuvre du GAP III et sur les progrès vers l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles.

Sandra Bareyre, INTPA G1 (Égalité entre les genres, droits de l'homme et gouvernance démocratique), a présenté les exigences relatives au suivi et à l'établissement de rapports pour le GAP III, qui feront l'objet d'un rapport annuel, à inclure dans le rapport annuel sur la mise en œuvre des instruments de l'Union européenne pour le financement des actions extérieures. En outre, un rapport à mi-parcours sera publié à la fin de 2023 et un rapport final sera publié à la fin de 2026.

Diana Garcia Alcubilla, de la délégation de l'UE au Paraguay, a reconnu que dans certains pays, comme le Paraguay, où l'on assiste à une montée des groupes anti-droits, communiquer sur l'égalité entre les genres envoie en soi un message politique. Lorsque la délégation de l'UE avec ses États membres (Team Europe) a lancé le programme CLIP en mars 2021, elle a envoyé un message indiquant qu'il s'agissait d'une priorité transversale pour l'action de l'UE dans le pays. En communiquant, on risque de se heurter aux protestations des groupes anti-droits, mais on apporte un soutien fort et important aux organisations de la société civile qui œuvrent pour l'égalité des genres. Mme Garcia a fait part de certains défis liés au suivi et à l'évaluation, tels que l'organisation de discussions régionales sur les progrès réalisés dans le cas où les indicateurs choisis ne sont pas comparables. Elle a suggéré que les indicateurs soient autant que possible liés aux indicateurs nationaux sur les plans de développement ou d'égalité, en donnant au pays un outil lui permettant de respecter ses propres engagements dans le cadre de processus tels que l'Examen périodique universel (UPR) ou l'Examen national volontaire (VNR).

Anke Stock de WECF International a déclaré que, du côté des OSC, la communication était considérée comme très pertinente pour soutenir les questions en jeu. Pour s'assurer que cela a été fait de manière appropriée, il est important de tenir de vastes consultations avec divers intervenants. En ce qui concerne le suivi et l'évaluation, elle souligne que les petites organisations sont souvent confrontées à des demandes de collecte de données ou de contribution à des rapports parallèles, d'où l'importance de leur fournir les outils nécessaires pour y parvenir.

Comment collaborer à la mise en œuvre d'une communication et d'une sensibilisation réalistes et inclusives (sur GAP III, GEWE en général, etc.)?

- La communication doit être considérée comme un acte politique, et pas seulement comme un outil de rapport sur les activités. Il devrait s'agir d'un élément transversal de l'action de l'UE en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes — une campagne de sensibilisation au troisième programme d'action et aux CLIPS devrait avoir lieu. Il est essentiel de remettre en question les méthodes et le langage utilisés pour produire du matériel de communication pour une communication inclusive.
- Atteindre des publics différents en adaptant les moyens de communication à ceux qui sont les plus susceptibles de les atteindre - par exemple les canaux de médias sociaux pour atteindre les jeunes filles ou les affiches murales et les programmes radio pour atteindre les communautés rurales ou éloignées.
- Parler de la diversité des expériences, y compris l'écart numérique entre les hommes et les femmes, qui ont été un défi particulier dans la pandémie.
- Communiquer dans les langues locales, y compris les minorités, et fournir des outils d'accessibilité aux femmes et aux filles handicapées.
- Redoubler d'efforts pour atteindre ceux qui ne sont pas encore attachés à l'égalité des genres, y compris les politiciens, tels que les lancements publics d'initiatives en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, telles que les CLIPs, ainsi que des conférenciers de haut niveau et des organisations locales. Veiller à ce que les acteurs de haut niveau maintiennent leur engagement en faveur de l'égalité des genres en dehors de ces occasions.
- Lors de l'octroi de subventions aux OSC, inclure un budget pour les activités de communication afin d'assurer des résultats de communication de haute qualité.
- Créer de nouveaux moyens de sensibilisation, tels que des prix pour l'égalité des genres, des témoignages de personnes dont la vie a été améliorée par l'action en faveur de l'égalité des genres, etc.

Comment améliorer l'accès, la disponibilité et l'utilisation des rapports et comptes de la mise en œuvre du GAP III/CLIP? Quels moyens de sensibilisation sont adaptés aux capacités des titulaires de droits lorsqu'ils communiquent la contribution de l'UE à l'égalité entre les hommes et les femmes/les progrès réalisés dans le cadre du GAP III/ CLIPs?

- Suivre la mise en œuvre de manière participative, par l'UE et la société civile. Inclure les politiciens, les organisations féministes et de femmes, les syndicats, les groupes de jeunes, les organisations de lutte contre la violence, les organisations de femmes handicapées, etc., dans les activités de suivi et d'évaluation. Veiller à ce que la consultation inclusive exige une cartographie, un engagement temporel et des ressources dédiées.
- Utiliser des évaluations des besoins en matière de genre et des marqueurs de genre pour vérifier si l'UE contribue à modifier les normes en matière de genre, contribuant ainsi à modifier les conditions sociales dans lesquelles vivent les femmes et les filles.
- Lors de la mise en place d'indicateurs pour le suivi du contexte national, assurez-vous qu'il existe un ou deux indicateurs communs dans une région donnée ou à l'échelle mondiale pour comparer les progrès réalisés à l'échelle générale.
- Mettre à jour la note d'orientation sur la collecte de données à l'intention du personnel de l'UE afin de garantir la collecte de données sur les handicaps.
- Faire rapport sur les meilleures pratiques et non seulement sur les incapacités à inciter les organisations de la société civile et les gouvernements à les reproduire.

Quels lieux peuvent être utilisés pour recueillir et documenter en permanence les pratiques de développement et les pratiques prometteuses des travaux des OSC/Organisations de femmes/Organisation de jeunesse?

- Assurer la participation des organisations de la société civile et des autorités locales, y compris celles de l'extérieur de la capitale, à la collecte de données, étant donné qu'elles disposent souvent de données sur des indicateurs différents de ceux du gouvernement et peuvent fournir des données qualitatives fondamentales.
- Veiller à ce que les réalisations sur le terrain soient signalées au niveau international, par exemple dans le cadre de la Commission de la condition de la femme, des Conférences des Parties, etc. et, dans la mesure du possible, utiliser les mécanismes d'établissement de rapports qui existent déjà, tels que l'UPR, le VNR et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des **femmes**, afin d'éviter les doubles emplois.

Existe-t-il des exemples de facilitation de la contribution des OSC/Organisations de femmes/Organisation de jeunesse à la documentation, au suivi, à l'évaluation et à l'établissement de rapports sur les résultats obtenus en matière d'égalité des genres?

- Les récits sont très utiles pour expliquer ce que font les programmes. L'utilisation de témoignages de personnes concernées parlant de l'efficacité d'un programme pour elles ou de l'impact d'un projet sur les femmes locales peut être très puissante.

Femmes, paix et sécurité (WPS)

Ce groupe, modéré par le Dr **Laura Davis** du Bureau européen de liaison pour la consolidation de la paix (EPLO), a discuté de la manière de s'assurer que les autorités locales et les organisations de la société civile et de défense des droits des femmes travaillant sur les SPF ainsi que les femmes médiatrices et artisanes de paix soient incluses dans la poursuite de la mise en œuvre du GAP III et des CLIPs. Le Dr Davis a ouvert la réunion en déclarant que l'intégration des aspects clés de la SPM dans le GAP III est un développement nouveau et passionnant, car historiquement, ces deux domaines ont été situés dans des services différents des institutions de l'UE, le GAP III ayant eu précédemment un centre de gravité pour le développement et la SPM d'autre part un centre plus politique et de politique étrangère et de sécurité commune.

La session a été ouverte par une série d'exposés. **Charlotte Isaksson**, du SEAE, a déclaré que l'inclusion du cadre d'action de l'UE sur les SMP dans le GAP III est un choix actif de placer le WPS dans le programme plus large de l'égalité entre les hommes et les femmes et de l'émancipation des femmes et en tant que domaine d'action que toutes les DG extérieures de l'UE doivent mettre en œuvre. En outre, la mise en place d'un leadership tenant compte de l'égalité entre les hommes et les femmes est une nouvelle exigence pour les dirigeants et les gestionnaires de l'UE dans le cadre du GAP III, ce qui facilitera une mise en œuvre plus efficace pour laquelle les organisations de la société civile pourraient demander à l'UE de rendre des comptes. **Stefania Minervino**, de l'INTPA, a déclaré que le GAP III était l'occasion pour l'UE d'intensifier son engagement en faveur du WPS, de renforcer l'accent mis sur le genre dans les situations de conflit et de fragilité, ainsi que de veiller à ce que l'analyse des conflits intègre une analyse de

genre et identifie les questions spécifiques de sensibilité aux conflits liées au genre. Dans ce contexte, il y a un désir d'éviter de profiler les femmes comme des victimes dans les situations de conflit - alors que la violence sexuelle et sexiste est un problème sérieux, les femmes sont loin d'être passives dans ces contextes : elles sont des artisanes de paix et de résilience ou parfois des combattantes. Mme Minervino a souligné que les femmes devraient participer aux discussions sur la paix et la réconciliation, bien que le rétrécissement de l'espace de la société civile constitue un défi important à cet égard.

Bojana Ilic, de l'Assemblée des citoyens d'Helsinki en Bosnie-Herzégovine, a discuté de la manière dont la crise politique dans le pays a exercé une pression supplémentaire sur les droits des femmes. Elle a souligné que le CLIP et le GAP III étaient perçus comme une opportunité pour la consolidation de la paix et la promotion des femmes dans le pays, l'UE étant en mesure de soutenir les initiatives existantes et de défendre la réconciliation et la représentation des femmes dans la prise de décision. Mme Ilic a souligné que la CLIP ne peut être mise en œuvre sans un partenariat avec les organisations de femmes et elle espère que ces organisations seront invitées à contribuer au plan de mise en œuvre au niveau national.

Visaka Dharmadasa de l'Association des femmes touchées par la guerre au Sri Lanka a souligné que 22 ans depuis l'adoption de la résolution 1325 de l'ONU, les défenseurs des droits de l'homme et les défenseurs de la paix continuent de faire face à des défis et que leur travail en matière de consolidation de la paix n'est pas reconnu. Elle a appelé à faire en sorte que le financement de la consolidation de la paix en fasse bénéficier les bénéficiaires escomptés et à ce que l'UE et les États membres reconnaissent la contribution des femmes à la paix.

Tito Contreras, de la délégation de l'UE en Colombie, a déclaré que si les femmes participaient au processus de paix en Colombie grâce au mouvement très dynamique des femmes, le soutien de l'UE au mouvement est confronté à certains défis. La mise à disposition du troisième programme d'action pour faire en sorte que 85 % des enveloppes bilatérales soient consacrées à des activités de promotion de l'égalité des genres offre une marge de manœuvre pour soutenir les organisations féminines de consolidation de la paix. Cependant, il est nécessaire de construire la confiance et de comprendre la dynamique du mouvement idéologiquement diversifié, ce qui ne peut se faire à bref délai. En outre, il peut être difficile d'amener la représentation des régions frontalières éloignées à la table, tout comme l'approche de l'équipe d'Europe dans ces discussions.

Que faut-il faire pour que les organisations de la société civile travaillant sur les WPS, ainsi que les femmes médiatrices et artisanes de paix soient incluses dans la poursuite de la mise en œuvre du GAP III et des CLIPs ?

- Impliquer les organisations de femmes dans le suivi des CLIP, ce qui permettra d'ajuster ces plans au fur et à mesure de leur déploiement afin de refléter les besoins et les priorités des femmes concernées.
- Agir de manière proactive pour inclure de nouveaux visages — les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les jeunes femmes et d'autres personnes issues de communautés éloignées ou marginalisées.
- Soutenir l'éducation, créer un lien entre les fonds de liaison et la consolidation de la paix, et entre l'éducation et la représentation politique.

Le plan d'action de l'UE sur les WPS prévoit que le SEAE et les responsables de l'UE devraient mettre en place et institutionnaliser un mécanisme de consultation avec les femmes issues de milieux divers et d'organisations de la société civile, tant dans les États membres que dans les situations de conflit, où l'UE opère. Comment cet engagement a-t-il été suivi au niveau des pays partenaires? Que faut-il mettre en place pour satisfaire à cette exigence?

- Soutenir les initiatives existantes en matière de paix et de réconciliation, en remettant en cause les stéréotypes concernant les organisations de femmes en reconnaissant leur rôle et en fournissant des fonds aux organisations de femmes et aux organisations de base actives dans les situations de conflit et d'après-conflit.
- Envisager des modalités de financement qui permettent aux petites organisations de demander un financement de l'UE, peut-être par le biais de la médiation des ONG Internationales.
- Pour faciliter le processus de mise en œuvre, mener de vastes consultations avec la société civile et sélectionner des indicateurs parmi les exercices existants, tels que le WPS, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, etc., afin d'éviter les doubles rapports et les travaux supplémentaires pour les organisations de femmes.
- Appuyer l'analyse des conflits produite par les femmes et mener des activités de plaidoyer sur cette base.
- Assurer des espaces sûrs et une sécurité intégrée (physique, psychosociale et numérique) pour les défenseurs des droits de l'homme. Dans certains pays partenaires, les ambassades des États membres ont prévu de tels espaces.

Des observations supplémentaires?

- En plus de surmonter les conséquences de la guerre traditionnelle, examiner et relever les nouveaux défis non traditionnels en matière de sécurité: changement climatique, pandémies, violence et harcèlement en ligne.
- Agir activement dans la promotion d'une culture de paix et adopter une approche fondée sur les droits de l'homme.
- Les artisans de la paix entretiennent souvent une communication ouverte avec les agresseurs ou les auteurs de violence dans le cadre de leur travail. De ce fait, ils sont parfois considérés comme suspects, y compris par d'autres OSC. La sûreté et la sécurité, en particulier pour les femmes chargées de la consolidation de la paix, sont donc essentielles. En outre, elles ont besoin d'être soutenues dans leurs tâches de soins, qui n'ont fait qu'augmenter avec la pandémie.
- Promouvoir l'intégration de la dimension de genre dans les processus de relèvement et de réhabilitation après les conflits, qui sont souvent aveugles à l'égard des femmes et ne répondent pas aux principales priorités en matière d'égalité des genres en ce qui concerne l'émancipation économique des femmes ou le soutien aux activités de prise en charge des femmes.

Annexe II: Organisations des participants

OSC

Programme d'action pour l'aide internationale

AFEM

Réseau africain de développement et de communication des femmes

Hélas de Colibri, Equateur

L'Alliance Internationale des Femmes

Articulación Feminista Marcosur

Association d'Aide à l'Education de l'Enfant Handicapé

Association Démocratique des Femmes du Maroc — CasablancaMaroc

Association Des Femmes Rapatriées du Burundi-AFRABU

Association des femmes touchées par la guerre

Fondation AVSI

Fondation Awaj, Bangladesh

BUSINESSMED

CARE International

Centro de la Mujer Peruana «Flora Tristan» — Articulación Feminista Marcosur

Conciliation Resources, Royaume-Uni

CONCORD

Cordaid

Deutsche Stiftung Weltbevölkerung (DSW)

DUSHIREHAMWE, Burundi

Eurodad — Réseau européen pour la dette et le développement

Initiative féministe Euromed EFI

Forum européen des personnes handicapées

Partenariat européen pour la démocratie

Bureau européen de liaison pour la consolidation de la paix (EPLO)

Fairtrade International

Foundation United Women, Bosnie-Herzégovine

Groupe de Réflexion contre les violences basées sur le genre, République du Congo

Helsinki Citizens' Assembly, Bosnie-Herzégovine

Iniciativa Nicaraguense Mujeres Defensoras de Derechos, Nicaragua

Fédération internationale de la planification familiale

Comité international de sauvetage

Réseau des femmes du Kosovo

Kuña Róga, Paraguay

Fondation Kvinna jusqu'à Kvinna

Réseau latino-américain et caraïbe pour la défense des droits des enfants et des adolescents

REDLAMYC

Light for the World

Movimiento de Mujeres Nidia BlancNicaragua

Women Environmental Programme, Nigeria

OXFAM

Institut d'action, de formation et de recherche pour la paix en Roumanie

Plan international Belgique

Bureau de la Croix-Rouge de l'UE

Réacteur — Recherche en action, Macédoine

Red Jubileo Sur/Américas

Fédération suédoise pour les droits LGBTQI

The Story Kitchen, Nepal

Union des femmes vietnamiennes

Service volontaire outre-mer (VSO)

WO=MEN Plateforme pour l'égalité des genres aux Pays-Bas — WIDE, Pays-Bas

Les femmes s'engagent pour un avenir commun (WECF)

Women Environmental Programme (WEP)

Association des femmes pour le développement rationnel, Azerbaïdjan

Centre de ressources juridiques pour les femmes, Malawi

Groupe des femmes maires, Allemagne

Centre des droits de la femme, Monténégro

L'Europe des jeunes féministes

ASSOCIATIONS D'AUTORITES LOCALES

Région des Caraïbes — Forum des collectivités locales du Commonwealth

Association internationale des maires francophones

Mairie Centrale, République centrafricaine

MAIRIE DE LIBREVILLE, Gabon

Caucus des femmes Conseillères du Malawi

PLATFORMA / Conseil des communes et régions d'Europe

Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique)

FONDATIONS

ENoP — Réseau européen des fondations politiques

Evolution360

Fondation pour la tolérance internationale

Fonds méditerranéen pour les femmes

WINGS

COOPÉRATIVES

Coopérative Toudarte, Maroc

Alliance Coopérative Internationale (ICA)

Legacoop

ORGANISATION OU ASSOCIATION DU SECTEUR PRIVÉ

Organisation internationale des employeurs (OIE)

NIRAS

SYNDICATS

Confédération syndicale internationale

Confédération syndicale internationale — Asie-Pacifique